

20 jan 2023 -09:16

Appartient à [Conseil des ministres du 20 janvier 2023](#)

Dispositions diverses en matière d'énergie

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne et de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions diverses relatives à l'énergie.

L'avant-projet de loi apporte des modifications aux lois suivantes :

- la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations
- la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité

Par ailleurs, sont ajoutés les deux chapitres autonomes portant sur les sujets suivants :

- la promotion du développement de technologies et d'infrastructures de transport, d'import et de stockage d'hydrogène
- la promotion du développement de technologies pour la production et l'utilisation de l'hydrogène et de ses dérivés

Les ajustements et dispositions apportés par l'avant-projet peuvent être répartis dans les volets suivants :

- la modification de la définition du gaz naturel
- les modifications relatives à la procédure de mise aux enchères ponctuelle
- la promotion du développement d'infrastructures d'import d'hydrogène
- la promotion du développement de technologies prometteuses pour la production et l'utilisation de l'hydrogène et de ses dérivés
- le cadre juridique de la réglementation technique de l'électricité et du code de bonne conduite de l'électricité
- les modifications relatives à la participation de capacité étrangère indirecte au mécanisme de rémunération de capacité

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be